

Actions emploi / handicap

Fontenay-sous-Bois : un Handicafé® sera organisé par la ville avec l'appui conseil de L'ADAPT le jeudi 9 avril, de 9h00 à 13h00 (Contact : mission-handicap@fontenay-sous-bois.fr)

Toulouse : le 23 et 24 avril 2009, L'ADAPT, avec ses partenaires ADES et Handica.fr, organise le village Emploi Formation au sein même du Salon Autonomique de Toulouse. (Contact : neves.gilbert@ladapt.net)

Lyon : du 10 au 12 juin 2009, L'ADAPT et ses partenaires participent de nouveau au Forum Emploi au salon Handica à Eurexpo Lyon. (Contact : neves.gilbert@ladapt.net)

Rhône : deux Handicafés®, dont l'un pour le Réseau des Réussites, fin mars et fin avril. (Contact : neves.gilbert@ladapt.net)

Metz : Jobdating® courant juin à l'hôtel de ville avec le comité des Réussites (Contact : hein.christine@ladapt.net)

Evry : Handicafé® le 13 mai avec la Chambre de commerce et d'industrie (Contact : lellouche.jean@ladapt.net)

Evry : Forum emploi handicap le 19 juin en partenariat avec la Mairie (Contact : lellouche.jean@ladapt.net)

Loi HSPT* : L'ADAPT veut continuer à participer à la définition du bien public

Le Parlement débat du projet de loi « portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires ». L'ADAPT adhère d'autant plus aux perspectives de décloisonnement des secteurs sanitaire et médico-social, que laisse présager la mise en place des futures Agences Régionales de Santé, qu'elle pratique ce décloisonnement avec ses 40 établissements sanitaires et médico-sociaux depuis plusieurs décennies.



Georges Riffard,
Président de L'ADAPT.

œuvre s'avèreront nécessaires à la prise en compte des spécificités des secteurs relevant de leurs compétences. C'est pourquoi **L'ADAPT demande le maintien du comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale (CROSMS)**, seule instance de concertation

en mesure d'avoir une vision cohérente de l'ensemble des dispositifs.

Cependant, l'association critique certaines dispositions du texte qui nuisent à un processus concerté de mise en place de la complémentarité entre les deux secteurs et suscitent de fortes interrogations sur la position des rédacteurs à l'égard du secteur privé à but non lucratif dont fait partie L'ADAPT depuis 80 ans.

En effet, ce secteur, qui s'est engagé massivement dans la participation à l'exécution du service public hospitalier pour ses établissements de santé (85% d'entre eux y participent volontairement contre 2% dans le privé commercial), n'est même pas cité dans le projet de loi ! C'est pourquoi **L'ADAPT demande la réintroduction dans le projet du secteur Privé à But Non Lucratif et de sa Participation volontaire au Service Public Hospitalier.**

En deuxième lieu, le renforcement des pouvoirs des Agences Régionales de Santé appelle le maintien des consultations régionales sinon par symétrie leur renforcement. Les concertations et les expertises préalables aux décisions d'orientations et de mises en

En troisième lieu, nous pensons comme Philippe Ritter, auteur du rapport sur les Agences Régionales de Santé, que des garde-fous sont à prévoir afin que les crédits du médico-social ne servent pas de variable d'ajustement aux établissements sanitaires. C'est pourquoi **L'ADAPT demande que soit inscrite dans la loi cette « fongibilité asymétrique garantissant la possibilité de transfert des moyens du secteur sanitaire vers le secteur médico-social et non l'inverse ».**

Enfin, L'ADAPT demande que figure expressément dans le titre de la loi sa dimension 'médico-sociale' puisqu'elle impactera plus de 20 000 établissements et services médico-sociaux.

Le positionnement de L'ADAPT est à la mesure des enjeux d'un réel décloisonnement entre le sanitaire et le médico-social. Pour qu'il réussisse, il y a des prérequis, notamment ceux que nous venons d'évoquer et que, dans une démarche positive et constructive j'ai adressés, au nom du Conseil d'Administration de L'ADAPT, aux parlementaires et aux pouvoirs publics. ■

* Hôpital, patients, santé, territoires

Un simulateur pour apprendre à conduire

Dix ans après s'être équipé d'un simulateur de conduite, l'établissement pour enfants de L'ADAPT/Nord à Cambrai tire un bilan positif de l'expérience : près de 100 usagers internes s'y sont essayés et le dispositif est désormais proposé à des jeunes de structures avoisinantes.

Comme tous les jeunes de leur âge, les usagers de l'établissement pour enfants de L'ADAPT/Nord songent à leur permis de conduire. « Avant, nous ne pouvions les aider qu'en leur indiquant les différentes démarches à suivre et ils devaient se débrouiller pour le reste à leur sortie » indique Frédéric Legrand, l'un des ergothérapeutes de l'établissement. « Par notre profession, nous sommes concernés par les aménagements à apporter à un habitacle de conduite. Nous avons décidé de nous lancer sur ce projet, suite au salon Autonomic de Paris. » C'est en lien avec le CARA (Centre d'Adaptation à la Route pour Automobilistes handicapés) de Bruxelles que l'équipe travaille son protocole d'évaluation et, en parallèle, son projet d'achat et d'utilisation du simulateur.

Le projet se concrétise avec l'achat d'un simulateur de conduite en 2000. Un médecin, un neuropsychologue, deux ergothérapeutes, une orthopiste et un moniteur d'atelier élaborent conjointement la procédure à mettre en place. Après avoir passé une phase d'évaluation de 7 heures dont la dernière est effectuée à l'extérieur avec une auto école, les usagers entament la deuxième phase de soutien à l'apprentissage du code de la route et de la conduite. Le programme du simulateur est divisé en 4 étapes. La première a été validée par le ministère des transports. Elle permet d'obtenir une équivalence valant 4 heures de conduite.

Dix années d'expérience ont permis le suivi de 92 usagers de la section 16/20 ans de L'ADAPT/NORD. En outre, des conventions passées avec le PDITH et la DDTEFP permettent à des jeunes de 18 à 26 ans d'utiliser le simulateur. Une soixantaine d'usagers externes ont ainsi pu bénéficier de ce service depuis 2007. Les demandes, toujours plus nombreuses, montrent que ce projet garde 10 ans après toute sa pertinence. ■



François Cluzet dans la cour de L'ADAPT à Peyrieu

Ça tourne à L'ADAPT/Ain !

Le centre de rééducation professionnelle de L'ADAPT/Ain basé à Peyrieu a vécu un « conte de fée » selon les termes de son directeur délégué, Jean-Luc Dhédin. Ce château a en effet servi de décor au tournage de *Un dernier pour la route* de Philippe Godeau pendant 8 semaines, de septembre à octobre dernier. Le cadre magique de ce château avait séduit l'équipe et fournissait de nombreux paysages recherchés par la production. Mais, si le choix s'est, in fine, arrêté sur L'ADAPT/Ain, c'est que l'équipe du film a découvert avec le centre de formation, la possibilité de compléter par d'autres lieux (salles, couloirs...) toute une série de scènes du scénario et de bénéficier du talent des stagiaires et du personnel pour les rôles de figuration. Ce long métrage, tiré de l'œuvre autobiographique d'Hervé Chaballier, directeur de l'agence Capa et grand reporter au *Nouvel Observateur*, traite du combat des personnages contre la dépendance à l'alcool durant leur cure. Il réunira François Cluzet et Mélanie Thierry sur les écrans en juin 2009. ■

Un seul en scène autour de *La construction de soi*

« Il n'y a pas l'âme d'un côté et le corps de l'autre [...]. Les deux coexistent, les deux travaillent à une pensée ». Ecrivain et philosophe, Alexandre Jollien, handicapé de naissance, s'est penché sur les rapports de l'homme à son corps et en a tiré une approche pragmatique. Il a publié, après *L'éloge de la faiblesse* en 1999, *La Construction de Soi* en 2006 aux éditions du Seuil. Cet essai philosophique, où l'auteur dialogue avec les plus grands penseurs classiques sous forme

épistolaire, est aujourd'hui mis en scène et interprété par Olivier Lacut, comédien professionnel. L'objectif ? Rendre vivant ce dialogue intérieur qui peut venir nourrir les réflexions de chacun, valide ou non. Cette pièce de théâtre fait fortement écho aux actions menées par L'ADAPT au quotidien, elle en est aujourd'hui le partenaire privilégié et soutient sa promotion. ■



La Fondation de France soutient le Réseau des Réussites



La Fondation de France a attribué 29 000 euros de subvention au réseau de bénévoles de L'ADAPT pour soutenir sa structure et son développement.

Salon Autonomic de Paris en juin 2008 : Catherine Agius, chargée de mission à la Fondation de France s'arrête sur la plaquette du Réseau des Réussites du stand de L'ADAPT. L'idée de rencontre citoyenne au cœur de ce dispositif correspond à l'esprit de l'appel d'offre « Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées » lancé par la Fondation de France et visant à « soutenir les initiatives qui contribuent à l'ouverture générale de la Cité aux enfants et adultes handicapés ».

Le dossier de candidature est envoyé et durant deux mois le Réseau des Réussites travaille à sa constitution, notamment sur ses aspects pédagogiques. Le projet ayant passé le cap de la première sélection, un expert privé est mandaté par la Fondation pour mesurer sa viabilité.

« Notre projet ne partait pas forcément vainqueur. Nous étions un peu intimidés par l'intérêt que nous portait la plus prestigieuse des fondations françaises, explique Dominique Le Douce, chargé du développement associatif qui était

accompagné de Pierre Vigneau, parain du comité Île-de-France. La Fondation compte dans son Conseil d'administration de grands noms tels que Claudie Haigneré, ancienne ministre, Gérard Mestrallet, PDG de Suez ou Jean-Jacques Trégoat. Mais par-dessus tout, ce qui nous importait était le jugement du comité d'expert des personnes handicapées de la Fondation présidé par Marie-Annick Maspoli. »

La principale difficulté rencontrée a été de faire ressortir les multiples facettes de L'ADAPT et d'expliquer que si l'association gère des établissements, elle est également insérée dans une dynamique bénévole et militante dont découle son projet associatif.

Une fois ce principe intégré, la Fondation a décidé d'accorder sa confiance à L'ADAPT en lui attribuant une subvention de 29 000 euros destinée à soutenir la structure de coordination nationale du Réseau et favoriser son développement à travers la création de huit nouveaux comités des Réussites. Pour Dominique Le Douce « Cette

subvention concrétise le travail déjà accompli par nos bénévoles et soutiendra nos développements ultérieurs. Rien n'aurait été possible sans la disponibilité et l'investissement de nos Parrains au plus proche des personnes handicapées ». Premiers résultats concrets : une aide à la création du comité des Réussites Pyrénées Atlantiques dont le délégué est Dimitri Pardonnet. ■

L'appel à projet 2009 « vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées » est disponible sur le site : www.fdf.org



Les membres du comité de coordination national du Réseau des Réussites

Travail protégé et équipes mobiles : ouverture de 200 places supplémentaires

Pour mieux répondre aux besoins de la population handicapée et faire face aux demandes des familles, des activités supplémentaires – permettant l'accueil de 200 personnes - ont été ouvertes en 2008 dans les établissements de travail protégé de L'ADAPT. Parmi elles, plus de la moitié se sont faites par reprises d'activités d'autres associations. Exemple dans le département de l'Eure, où l'établissement de L'ADAPT a repris la gestion de l'ESAT de Beuzeville et de son foyer d'hébergement à l'Association d'aide

aux handicapés. Le directeur, Didier Dereux, explique : « Nous avons déjà pratiqué des échanges de bénéficiaires entre nos deux établissements. L'expérience avait été jugée intéressante et bénéfique pour les usagers. Cette reprise d'activités – de l'ordre de 35 places – nous permet d'entrer dans des projets sur lesquels nous n'étions pas, comme celui de la mobilité avec l'apprentissage de la conduite sans permis. »

A noter aussi, et toujours dans une logique de régionalisation, la création

de deux activités en Ile-et-Vilaine : à Fougères, ouverture d'un ESAT classique sur l'activité conditionnement et à Betton création d'un ESAT Hors-les-murs. Enfin, à Bourg-en-Bresse dans l'Ain, un ESAT Hors-les-murs a ouvert ses portes permettant à l'établissement de L'ADAPT d'accueillir une population de traumatisés crâniens. A ces places s'ajoute la création d'équipes mobiles d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des usagers en Bretagne et en Haute-Savoie. ■

Créer des liens plus étroits avec les entreprises

Face aux nombreuses sollicitations d'entreprises souhaitant être accompagnées et conseillées dans leur politique d'emploi des personnes handicapées, L'ADAPT structure son offre et ouvre un département national entreprises.

La loi de février 2005 a créé chez les entreprises et les organismes publics une



Elsa Abecassis,
Responsable
nationale
du département
entreprise

véritable demande en matière de recrutement et d'accompagnement de travailleurs handicapés. Comme association reconnue dans le monde du handicap, L'ADAPT a connu une croissance très significative des sollicitations. Face à ce constat et pour répondre à

ses projets de développement, L'ADAPT vient de créer un département entreprises piloté par Elsa Abecassis en poste à L'ADAPT depuis 2005 et qui s'est trouvée au plus près des attentes des entreprises franciliennes en sa qualité de pilote régional de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Premier chantier du département : dresser un état des lieux complet des relations existant sur le terrain entre les entreprises et les établissements de L'ADAPT pour

structurer les réponses que L'ADAPT peut apporter aux entreprises.

Première action : la mise en ligne d'un espace entreprise sur www.ladapt.net. Doté de deux entrées, cet espace se veut un média provoquant la rencontre entre personnes handicapées et entreprises. Les entreprises accèdent à des informations pratiques sur la mise en place d'une politique handicap tout en présentant leurs réalisations en la matière et leurs offres d'emploi. Les travailleurs handicapés se renseignent sur les entreprises ouvertes à toutes les compétences et peuvent consulter leurs besoins récurrents en terme de recrutement.

« Etre partenaire de L'ADAPT, c'est participer à une réflexion globale sur le recrutement et l'accompagnement des personnes handicapées en entreprise, explique Elsa Abecassis. Ainsi trois fois par an, nous réunissons nos partenaires dans le cadre de groupes de réflexion qui permettent d'échanger sur les bonnes pratiques. Dans un dispositif gagnant-gagnant, l'entreprise y trouve des solutions originales quand nous nous nourrissons du terrain pour être au plus proche de leurs souhaits en terme d'offre de forma-

Les services proposés aux entreprises :

- lien entre les CRP et les ESAT Hors-les-murs de L'ADAPT
- participation à des réunions de réflexion
- présentation de la politique emploi/handicap de l'entreprise sur le site www.ladapt.net
- annuaire des entreprises ouvertes à toutes les compétences

tion dans nos CRP* par exemple. Nous pouvons ainsi valider nos choix pédagogiques et nos voies de développement. »

Très concrètement, les entreprises seront référencées auprès des CRP de L'ADAPT comme terrain de stage ou auprès de ses ESAT* Hors-les-murs comme lieu de mise à disposition possible pour les usagers. Un annuaire sera édité chaque année à l'occasion de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

« Nous souhaitons que le partenariat entreprise de L'ADAPT soit un vrai travail fourni en commun, précise Elsa Abecassis. C'est pourquoi nous demandons à chaque entreprise de nous faire parvenir le bilan des actions qu'elle a mené durant le partenariat. En outre, celle-ci s'engage contractuellement à recruter au moins un salarié handicapé durant cette période ».

Aujourd'hui plus qu'hier, ce nouveau département revêt toute son importance le contexte économique actuel ne devant pas faire oublier les bienfaits du « Travailler ensemble » défendu par L'ADAPT. ■

* Centre de Rééducation Professionnelle

* Etablissement et service d'aide par le travail

L'ADAPTBULLETIN D'ADHÉSION Pour en savoir plus sur les actions de L'ADAPT : www.ladapt.net

A retourner à L'ADAPT - Tour Essor - 14 rue Scandicci - 93 508 Pantin Cedex

● Oui, j'adhère à L'ADAPT et je soutiens ses actions :

20 euros

40 euros

Autre : euros

● Je souhaite faire un don à L'ADAPT :

..... euros

● Je souhaite apporter mon concours bénévole aux actions de L'ADAPT :

Oui

Non

● Je souhaite recevoir régulièrement des informations de L'ADAPT :

Oui

Non

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Email _____

Avantage fiscal : Le montant de votre adhésion est déductible de vos impôts dans les conditions prévues par la loi.

Un reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre adhésion. L'adhésion donne droit de vote pour l'élection du Conseil d'administration de L'ADAPT, dès l'année suivant l'adhésion et offre la possibilité de participer à son Assemblée générale.